

**Présentation de l'essai *Poétique du point de suspension*
dans le cadre de la soirée « Clinique du point de suspension »,
mercredi 27 janvier 2016, Rennes 2,
Groupe de recherche « actualités de la névrose et de l'angoisse »**

Je voudrais tout d'abord vous remercier sincèrement pour cette invitation. Et vous dire ensuite à quel point je suis ravi de constater que ces trois petits points sont devenus ici un lieu de rencontre, à la croisée de la linguistique, de la littérature et de la psychanalyse.

Au départ, il s'agissait pour moi de prendre le temps, le temps de s'arrêter sur quelque chose auquel on ne prête pas trop attention d'ordinaire. Un signe infime. Avec le côté un peu gageure : c'est-à-dire produire une réflexion assez ample (quelques centaines de pages) sur un signe minuscule, et en même temps tenter d'épuiser le sujet, un sujet qui est justement du côté de l'inépuisable.

Autrement dit prendre au mot la formule de Freud, en lui donnant une acception linguistique : « ne méprisons pas les petits signes car ils peuvent nous mettre sur la trace de choses plus importantes » : le mot « signe » est ici remotivé, sur un plan linguistique.

Ce signe de ponctuation, trois points de trois fois rien, on en trouve la trace dans de nombreux discours : dans la littérature (on pense immédiatement à Céline, Sarraute) ; dans la presse (à des degrés divers, jusqu'à devenir omniprésent dans un journal comme *Le Canard enchaîné*, dans lequel il devient le signe de la satire, l'idéogramme de la connivence dans l'ironie) ; dans le langage informatique (énoncés du type *Connexion...*, *Chargement...*) Mais aussi dans certains onglets (rubriques inclassables), dans les bulles des textos :



On le retrouve également dans la communication écrite contemporaine, où se pose la question de la séduction : existence d'une dimension nécessairement érotique de la réticence - voiler pour mieux révéler, forme de rétention, de suspension de l'énonciation, du sens à venir ; dimension qui est l'objet d'un imaginaire contemporain très fécond (cf. Gad Elmaleh, la série *Bref.*, le film *Intouchables*, les magazines, les sites de rencontre et leur rubrique sur le point de suspension, etc.)

<https://www.youtube.com/watch?v=JG39aegZvFA>

<http://www.grazia.fr/lifestyle/what-the-buzz/articles/les-10-regles-a-respecter-quand-on-envoie-un-sms-474935>

<https://www.meetic.fr/pages/uptodate/meet/meetic-et-moi/lart-dutiliser-les-points-de-suspension-dans-vos-mails-sms>

Le point de suspension est donc un signe très présent, tant sur le plan des usages que sur celui de l'imaginaire. Avec d'ailleurs un rapport très affectif (l'hypocoristique « trois petits points ») ou violemment dépréciatif (Claudel l'a en « horreur », Echenoz le « hait »). Il est alors intéressant de reprendre tous les discours sur cet élément : les discours des spécialistes de langue mais aussi les discours courants, celui des journalistes, des humoristes, des scénaristes ; de reprendre également les métaphores qui permettent de le représenter : point d'orgue, pont suspendu (Balzac), rails émotifs (Céline, et Queneau qui disait que cela lui donnait un côté un peu asmatheux : invitation à pratiquer une médecine du langage), acné du jeune écrivain (l'éditeur Dominique Autié). Dans les discours métalinguistiques, on a souvent un jugement très tranché qui laisse à penser qu'avec la ponctuation, et ce signe en particulier, on touche à quelque chose d'essentiel, de très intime dans le rapport au langage. Cet angle-là me paraît assez essentiel : toucher à la ponctuation, c'est toucher à l'intime, c'est appréhender un rapport singulièrement intime, affectif au langage. Jean-Michel Maulpoix disait d'ailleurs que la ponctuation humanise et érotise la langue. Qu'elle dote les mots d'une psychologie, d'un tempérament.

L'autre enjeu, essentiel, pour moi, était de tenter de comprendre ce signe, soit de le définir, linguistiquement, et d'en saisir les enjeux, les implications. Si les points de suspension constituent bien une façon, singulière d'habiter le langage, de le réfléchir (au sens du reflet), de le questionner, de le faire résonner (dimension métadiscursive : à la fois dans et hors du discours, il discourt sur le discours), alors la linguistique nous offre des outils pour mieux cerner son extrême polyvalence.

Sur le plan syntaxique : il pose la question de l'inachèvement. Du refus de la clôture. Et s'oppose de fait au point (point final qui repose sur un imaginaire autoritaire, rassurant : comme le dit Jacques Drillon, avec le point, la cause est entendue, la vérité déagée ; le point offre l'illusion qu'une conclusion a été atteinte). Le point de suspension doit se comprendre, sur ce plan, comme un contre-point, refusant cette illusion. Dans les modes de communication contemporains (textos notamment), il devient alors l'outil idéal, symbole d'un discours ininterrompu, qui ne s'arrête jamais, lié au fait que nous sommes toujours connectés. Peut-être le pictogramme d'un discours et d'une pensée en réseau.

Sur le plan sémantique : le signe ne possédait pas vraiment de définition, du fait de sa nature antithétique, du fait de la pluralité des usages. Dans les grammaires, les traités, les dictionnaires, les ouvrages universitaires, on constate à chaque fois l'extrême difficulté à définir et à décrire ce signe (sont répertoriés en moyenne entre 10 et 25 emplois différents). Sans doute parce que ce signe signale un infini du sens. Comment ce qui infini peut-il être défini ?

Le point de suspension est un signe qui dit une façon d'être dans le langage, qui intéresse notre rapport au langage (mise en cause du langage, de la verbalisation) ; mais aussi notre rapport aux autres (avec les trois points, on accorde une place à l'autre : dimension intersubjective. Mila Signorelli évoque d'ailleurs un espace de transfert possible) ; et, plus largement, notre rapport au monde (refuser l'achèvement, refuser la clôture du sens, faire le choix d'infinir la phrase : la présence des trois points est bien la trace d'un positionnement – idéologique). En effet, mettre des points de suspension, c'est faire le choix de dire tout en ne disant pas. C'est inscrire la présence d'une absence, c'est exhiber le manque et l'excès, c'est marquer explicitement l'implicite. Le signe est donc fondé sur une somme de valeurs antithétiques. D'où la nécessité de lui attribuer une valeur, une et abstraite, pour tenter de cerner la pluralité des usages. Une valeur fondée sur l'idée que les trois points laissent entendre que quelque chose pourrait être là. Proposent un énoncé en pointillés, en filigrane. Cette valeur, c'est celle de la latence : le signe fait apparaître que quelque chose est susceptible d'apparaître. La latence invite à se confronter au non-dit, à l'indicible, à la labilité, à l'excès ; elle engage un déchiffrement.

Et puis, plus largement, cela rejoint l'idée que l'acte de ponctuer est aussi une manière d'interpréter. Ponctuer, c'est segmenter, c'est à la fois séparer et relier, mais c'est aussi interpréter, faire émerger un sens spécifique. Et donc une subjectivité (un pont vers l'analyse). Les signes de ponctuation laissent, dans le discours, les traces d'une subjectivité, d'un travail d'interprétation.

Au niveau énonciatif : la ponctuation est donc une des marques énonciatives par lesquelles le sujet manifeste sa présence dans son dire. Avec le point de suspension, on rejoint le dire à demi mot. Le fait que dire, ce n'est pas mettre un mot sous chaque pensée (Merleau-Ponty). Laurent Jenny a, à ce sujet, une très belle approche :

L'intimité essentielle de la parole avec le « silence » plaide pour la positivité d'une expression sinon silencieuse, au moins taciturne. Car il n'est pas de parole qui ne soit tressée avec un silence dont, tout à la fois, elle procède et qu'elle étend après elle. Toute profération vibre de la matité d'un non-dit qui est aussi sa ressource rythmique. [...] Il peut lui arriver de fournir les marques sensibles de sa taciturnité (ainsi la césure du vers régulier, le jeu

du blanc à partir de Mallarmé, les trois points de suspension chez Céline).¹

Le point de suspension est un signe « taciturne », si l'on veut, ce que j'appelle une forme de mi-dire : mi-dire qui introduit un doute, un battement de sens (mais aussi un lien éventuel avec la perversion : je pense ici aux propos de Véronique le Hir qui convoque « la perversion et ses mi-dires inquiétants »). Le point de suspension peut retourner le propos en le modalisant (ironie, antiphrase) : il *pervertit* bien la phrase (la retourne, la met *sens* dessus-dessous). Mais ce faisant, il accorde aussi une place à l'autre : dimension de texte à trou, de dire en pointillés. Le point de suspension fonctionne comme un appel, appel du sens, appel à supplémentation. Instaure un domaine de connivence qui, le plus souvent, repose sur des valeurs partagées (une forme de happy few).

Une fois ces éléments posés, il s'agissait d'investir, décrire et interpréter, l'usage du point de suspension dans la littérature, dans la presse, dans la communication, dans les discours environnants. Où et quand rencontre-t-on le point de suspension ? Dans quels types de discours ? Chez quels auteurs ? Dans quels courants littéraires ?

Existe-t-il un dénominateur commun à toutes ces interventions ?

Avec des enjeux linguistiques et stylistiques d'abord, mais aussi socio-historiques, politiques, et même psychanalytiques.

Au niveau historique et stylistique : le signe apparaît vraiment en France au 17^e siècle, c'est une convention typographique dans le théâtre imprimé où il sert à traduire ce qui se passe sur scène : l'interruption des comédiens dans un dialogue (Alain Riffaud). Il apparaît que la convention a ensuite été massivement adoptée par les libertins, au 18^e siècle, dans une forme de récupération transgressive, ironique, de cette forme ancestrale qu'étaient les points de censure : le signe est ainsi étroitement lié aux tabous, à la censure morale. Et de fait au corps sexué.

Ces petits c.... dont l'on fait fête,
Où le v. ne met pas la tête,
N'assouvissent point mon désir :
J'aime les c... de belles marges,
Les grands c.... qui sont gros et larges
Où je m'enfonce à mon plaisir.
(Anonyme, 1787)

Nous retrouvons sans doute ici un point d'origine de l'imaginaire contemporain évoqué au début. Pour les libertins, la suite de points réinvestie devient un

¹Jenny L., *La Parole singulière*, Belin, 1990, p. 164.

instrument de contestation, contre la belle langue classique, désaffectée ; elle est un moyen efficace de transgresser un imaginaire de la langue classique, hermétique, achevée, parfaite. De traduire les affects, de montrer un langage désarticulé sous le coups des passions.

Ouf ! qu'est-ce là ? je suis.... je suis perdue, Haï, haï, je n'en puis plus...
Paix donc.... Cela me tue... (Anonyme, 1787)

L'usage sadien est particulièrement intéressant : au terme d'une phrase complète (syntaxiquement, sémantiquement), dans le récit, au passé et à la troisième personne, la suite de points se métamorphose et passe de la suppression à la supplémentation. Se dotant du même coup d'effets singuliers. Si Sade dit tout, qu'y a-t-il derrière les trois points ? Un au-delà du discours ? Une autre forme de saturation du discours, participant de la catalyse (marquer l'épuisement du dire) ?

Ici l'égarement du libertin était à son comble : ses fougueuses passions venaient de briser tous les freins... (Sade, 1797)

Le signe se retrouve par la suite abondamment chez les romantiques, et les symbolistes. Signe de l'ailleurs, de l'ineffable. Chez les Symbolistes, il apparaît notamment comme la prise en compte de l'inconscient. (cf. *La Mort de Tintagiles*, Maeterlinck : trois points qui bordent les répliques, produisant un halo, un supplément d'âme pour des personnages qui « écoutent leurs âmes »). Au XXe siècle, on le retrouve évidemment chez des auteurs comme Octave Mirbeau, Louis-Ferdinand Céline, Georges Bataille, dans une forme de poétique du corps qui s'attache à toutes les possibilités de retranscription de l'extase, de tout ce qui excède le langage. Chez Céline notamment, pour qui l'homme est « pourriture en suspens », il y a peut-être un peu de cette peur du corps (la caducité : on retrouve la peur de la putréfaction évoquée par David Bernard à propos de Schrebert – en plus de cette obsession pour les nerfs, le style nerveux, le parler de nerfs : angoisse de la décomposition si la lacune des points de suspension n'est pas comblée...). Angoisse qui rejoint le rapport au temps, à la fin et à la mort (obsession du *Voyage au bout de la nuit*, qui se lit aussi bien thématiquement – la fin, la mort – que syntaxiquement – marquage de la clôture. Enfin, chez Céline toujours, les points de suspension apparaissent souvent comme un motif de remise en cause, de suspicion. Ils interviennent dans le discours autre, fallacieux, comme une marque de distanciation critique, de défiance (un motif paranoïaque dans l'écriture ?).

L'élément essentiel, qui permettrait de synthétiser les motifs de l'introduction du point de latence en littérature, serait sans doute le rapport au corps (sensible dès l'origine, théâtrale, du signe). Dans une réplique muette au théâtre, ou dans une bulle en BD, le signe indique qu'un personnage est là mais se tait. Et traduit

ainsi une pure présence physique. En littérature, il abonde dans des œuvres qui interrogent le rapport au corps, qui se confrontent aux limites de ce qu'il est possible de dire. Frémissements, extase, transe : quand le langage se délite, se désarticule sous le coup des affects. Apparaissant massivement dans le genre des Ménippées, « discours fou », procédant par masques, pour Julia Kristeva, reproduisant « des expériences limites (aussi bien dans les *comportements* de sujets – sexualité, obscénité, etc. que dans leur *langage* qui s'écarte des normes de communication ». Le point de suspension peut alors être considéré comme le signe d'un discours fou, outrepassant la clôture phrastique, contestant la complétude sémantique, débordant le cadre énonciatif. Signe qui indique la défaillance du langage, qui accompagne l'excès, l'interrogation des limites.

Sur un plan politique, il m'intéressait de montrer comment la ponctuation pouvait impliquer une vraie posture idéologique. Face au point univoque, le point de suspension, point de suspicion, introduit une forme de discours sibyllin qui renvoie au discours satirique, à l'énonciation ironique. Maniant l'équivoque, il devient instrument de subversion, dans le discours journalistique notamment.

Sur un plan plus psychanalytique enfin, le signe du latent apparaît comme une forme de rétention assez symptomatique et signifiante. Bachelard dit qu'ils psychanalysent le texte, en tenant en suspens ce qui ne doit pas, ou ne peut pas, être dit explicitement. Lacan fait même du point de suspension la métaphore du symptôme : autrement dit, ce qui manque dans la chaîne du sens. Ce qui fait obstacle. On songe alors aux ancêtres des points de suspension : les points de censure, lignes de points qui marquaient qu'une partie du texte avait été retirée, coupée. Pour des raisons souvent morales, religieuses. Il semble bien que le point de suspension entretienne un lien très fort avec la question de la censure. De l'auto-censure. Du refoulé. Il produit un texte à trou.

[...]

Chez Perec, le [...] à l'intersection des deux pans de l'autobiographie concentre tous les enjeux (au départ, Perec en avait fait un poème à lui tout seul). Point de coupure. Mais de suture aussi. Traduisant à la fois l'interruption et la continuité entre le récit de fiction et le récit autobiographique. C'est véritablement la clef de voûte du récit, le point d'articulation auquel « les fils rompus de l'enfance » et la « trame de l'écriture » se sont accrochés. Les trois points encadrés symbolisent le « lieu initial » d'où est sorti le récit. Tout ce qui importe est là, dans ce qui n'a pu être mis en mots.

Se pose évidemment la question de l'inachèvement, depuis la névrose banale (l'aboulie, la procrastination) jusqu'à la psychose de Schrebert qui se condamne à chercher « ce qui manque pour faire une pensée aboutie qui satisfasse l'esprit

humain ». Sur le plan psychanalytique, la question de l'inachèvement offre une réflexion stimulante. Et intéresse aussi tous les niveaux : de l'œuvre au mot, en passant par la phrase (on peut songer ici à la dernière phrase du livre rouge de Jung, inachevée, semblant remettre en question tout ce qui a précédé : « *même si aucune autre possibilité* »). A l'inverse, on pourrait supposer l'existence d'une angoisse de l'Achèvement. Le point fait d'ailleurs office de « minuscule memento mori » qui nous rappelle « que toutes choses, nous compris, devront un jour avoir une fin » (Alberto Manguel).

Il pourrait être également fructueux d'interroger le rapport psychanalytique à la ponctuation dans sa dimension métalinguistique. Le maniaque peut-il ponctuer son discours avec un « point final » ? Est-ce que le maniaque est capable de s'interroger sur ce qu'il est en train de dire ? (cf. L. Sciara : « La manie : paradigme de l'apponctuation ? », 1997). De la certitude psychotique – surponctuation ? – qui dirait « un point c'est tout ! » (Véronique le Hir) à la « perplexité psychotique » (David Bernard) – aponctuation ? – en passant par la ponctuation perverse ou la ponctuation phobique, de nombreuses perspectives se dessinent pour cette « ponctuation heureuse » (Lacan) qu'est la pratique analytique.

D'autant que la ponctuation se lie à la question de l'ordre et de l'inquiétude du discours (Foucault). Si le discours est inépuisable, la ponctuation permet de le mettre en ordre, de l'organiser. Forme de procédure de contrôle interne au discours, elle hiérarchise, elle organise, elle segmente, délimite. Bref, elle régit et légifère, elle vient compenser l'inquiétude fondamentale du discours. Sur le plan du rapport à la norme (à l'ordre social), Alain Rey assimile d'ailleurs la ponctuation à une forme de Surmoi.

Nous arrivons au terme de ce parcours, très synthétique. Mais qui aura permis, je l'espère, de montrer comment, à partir d'un élément infime de la langue écrite, on peut embrasser des champs différents, convoquer des enjeux multiples. Et dire quelque chose de notre rapport au langage et aux autres. Claudel disait : « un point c'est tout, trois points ce n'est pas tout ». C'est justement le « ce n'est pas tout » que j'ai choisi d'interroger ici. Le point de suspension pourrait être glosé par : « Tout n'est pas dit, il reste à dire ». Si la cure a bien pour objectif de tout dire, il apparaît alors comme le lieu d'un défaut qui est donc un point de rencontre possible. Comme le disait François Régnauld, philosophe et psychanalyste : « Nous sommes chacun désormais ceci : un point de suspension de Freud ».

Julien Rault